

BILAN DU 23 OCTOBRE 2002

Journée nationale de visibilité
de l'action communautaire autonome



PAR LE COMITÉ ORGANISATEUR

**COMITÉ AVISEUR
DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME
DÉCEMBRE 2002**

Bilan rédigé
par Claude-Audrey Picard



BILAN SYNTHÈSE DU 23 OCTOBRE 2002

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	P.3
I. CONTEXTE GÉNÉRAL - ÉLÉMENTS D'ANALYSE	P.4
II. ACTEURS DE L'ORGANISATION	P.5
ü Les membres du Comité aviseur	
ü Le comité organisateur	
ü Le ROC-03	
ü La permanence du Comité aviseur	
III. DÉROULEMENT ET ORGANISATION LOGISTIQUE	P.6
ü Déroulement du 23 octobre	
ü Commentaires sur l'organisation	
IV. RÉGIONS ET SECTEURS : PARTICIPATION, ACTIVITÉS, APPRÉCIATION	P.8
V. ÉLÉMENTS DE BILAN POLITIQUE	P.10
VI. RECOMMANDATIONS	P.12
ANNEXES - BILAN MÉDIAS	P.13



BILAN SYNTHÈSE DU 23 OCTOBRE 2002

AUX TRAVAILLEUSES, TRAVAILLEURS, AUX PARTICIPANTES, PARTICIPANTS, AUX MEMBRES DU MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE AUTONOME,

Vous êtes venus manifester à Québec lors de la journée nationale de visibilité de l'action communautaire autonome. Vous avez participé au mouvement de mobilisation dans votre région, vous avez eu une pensée dans votre organisme pour les quelque 6000 participantes et participants rassemblés à Québec : d'une façon ou d'une autre la journée du 23 octobre vous a touchés comme elle a marqué un temps fort de l'histoire du mouvement communautaire autonome !

Cette belle journée de manifestation a réussi à interpeller les trois partis politiques sur la reconnaissance politique et financière de l'action communautaire autonome (ACA). De plus, notre visibilité a permis sans aucun doute de sensibiliser la population et les médias sur le rôle de transformation sociale de l'ACA. L'impact a aussi été plus que positif sur le rapport de force du Comité aviseur dans la mise en œuvre de la politique de reconnaissance face au gouvernement. Le 23 octobre nous a donné un élan significatif pour la poursuite des négociations dans le cadre des travaux de mise en œuvre.

La journée nationale de mobilisation des groupes d'action communautaire autonome a été de l'avis général un succès. Il importait toutefois de faire le bilan de cet événement. Ce bilan organisationnel et politique sert à rendre compte du travail effectué par les membres du comité organisateur au niveau national et par les comités organisateurs régionaux qui se sont formés pour l'occasion. Il vient aussi alimenter le Comité aviseur pour les suites à donner à son plan d'action.

Ce bilan situe d'abord la journée de mobilisation dans un contexte plus large, soit le plan d'action du Comité aviseur, adopté en avril 2002. On retrouve aussi des éléments de contexte organisationnel de la journée. D'un point de vue plus politique, il est fait état des retombées de cette manifestation, tant pour les élus et la population que pour le mouvement communautaire autonome lui-même : liens de solidarité, compréhension des enjeux, messages politiques aux médias et aux partis, motivation à aller plus loin.

En conclusion, des recommandations du comité organisateur sont formulées en appui à la phase II du plan d'action du Comité aviseur. La journée du 23 octobre a marqué une étape importante dans la vie du mouvement communautaire autonome et elle doit être suivie d'autres actions pour appuyer les travaux du Comité aviseur, augmenter la visibilité des groupes d'ACA et faire de la reconnaissance politique et financière de l'ACA un enjeu de la prochaine campagne électorale.



BILAN SYNTHÈSE DU 23 OCTOBRE 2002

I. CONTEXTE GÉNÉRAL - ÉLÉMENTS D'ANALYSE

La journée de mobilisation, incluse dans le plan d'action plus large du Comité aviseur, se présentait comme une étape majeure mais non finale des actions du mouvement communautaire autonome. Les membres du Comité aviseur se sont donné comme mandat de réaliser cette journée de mobilisation. Le choix de la formule s'est arrêté sur une journée « manifestation festive » à Québec.

L'organisation de cette journée nationale de mobilisation n'aurait pas pu être réalisable sans l'apport des régions et des regroupements régionaux et locaux qui ont été très présents. Les regroupements locaux, régionaux, nationaux et les secteurs ont été sollicités pour souscrire à un fonds de mobilisation et pour organiser la mobilisation de leurs membres qui a été très fructueuse! Des comités ad hoc entre différents regroupements ont été formés en lien avec le comité organisateur national qui faisait des suivis régulièrement aux membres du Comité aviseur et aux regroupements, notamment grâce aux trois bulletins «Info-mobilisation» qui ont été diffusés.

Dans le même temps, le Comité aviseur poursuivait son travail de suivi et de négociation autour de la politique gouvernementale et terminait la tournée d'information sur la politique et les enjeux de sa mise en œuvre. Cette tournée dans les régions a permis d'informer et de préparer la mobilisation des organismes et des regroupements.

Rappelons également l'élément conjoncturel important de la montée de l'Action Démocratique du Québec (ADQ) dans le paysage politique du Québec. Cette montée en popularité d'un courant politique qui pourrait, s'il venait à être élu, remettre en cause les acquis du mouvement communautaire autonome, a suscité une forte volonté de participer à la journée de mobilisation. D'autant plus qu'on sentait, parmi l'ensemble des organismes et regroupements, colère et lassitude de constater que rien ne semblait bouger concrètement en leur faveur dans la mise en œuvre de la politique gouvernementale.

Côté financier, un premier budget avait été évalué à 14 000\$ mais a dû être révisé à 20 000\$ dans les derniers jours précédant la mobilisation, étant donné que la participation dépassait largement les objectifs, augmentant ainsi les coûts d'organisation. Au 18 octobre, 14 750\$ avaient été récoltés. Ceci ne tient pas compte des montants recueillis au niveau régional pour le transport, la nourriture et l'hébergement des participantes et participants le 23 octobre. Les dépenses logistiques étant très importantes (pour répondre aux besoins de 4000 personnes, qui finalement ont été près de 6000 !), le comité organisateur s'est finalement décidé à laisser aux régions le soin de déplacer les participantes et participants et de fournir les lunchs si c'était souhaité.

Il faut souligner aussi que le Comité aviseur avait investi quelque 16 000\$ au printemps 2002 pour la production d'outils de visibilité : affiche, cartes postales, dépliants à partir de son budget régulier en plus des dépenses liées à la tournée de formation (rencontres en région, guides de formation) et à la diffusion des communiqués de presse entourant le 23 octobre. Par ailleurs, la Coalition des TROCs a assumé le salaire de la contractuelle engagée pour aider le ROC-03 au niveau technique. De plus, le travail s'est effectué dans un contexte de retenue d'une partie du financement du Comité aviseur durant six mois, lié au questionnement de son statut qui a suivi l'annonce de la mobilisation.

Malgré les nombreuses tâches liées aux différents aspects de la mobilisation à organiser, les incertitudes financières et autres obstacles rencontrés, nous pouvons nettement parler de succès pour cette journée. Dans le contexte politique, près de 6000 personnes se sont retrouvées à Québec, le 23 octobre. Cette grande réussite est un bon présage pour l'avenir du mouvement communautaire autonome !



BILAN SYNTHÈSE DU 23 OCTOBRE 2002

II. ACTEURS DE L'ORGANISATION

Pour compléter le tableau du contexte organisationnel et financier, il est important de mettre en valeur le travail des différents acteurs qui ont participé à la mise sur pied de la journée de mobilisation.

ü **Les membres du Comité aviseur**

Les secteurs ont été impliqués et ont porté l'organisation de la journée de mobilisation à différents niveaux, selon leurs capacités et les ressources disponibles. Des porte-parole politiques ont été désignés : Johanne Nasstrom, Pierre Valois, Marie-Josée Latour, Suzanne Péloquin et Marie Leclerc. Ils ont fait des discours sur les Plaines d'Abraham et à l'Assemblée nationale, et des entrevues avec les médias. Le contenu des interventions portées par ces porte-parole a rencontré une bonne adhésion.

ü **Le comité organisateur**

Le comité organisateur était formé de la permanence du Comité aviseur, de Johanne Nasstrom, Jean-Sébastien Talbot, membres du Comité aviseur, Jean-Yves Joannette, de la Table des regroupements d'organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) de Montréal, Carol Gélinas, du Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal (ROCFM) et Suzanne Péloquin du Regroupement des organismes communautaires de la région de Québec (ROC-03).

Ce comité a reçu pour mandat de planifier et encadrer le déroulement de la journée, le contenu de l'animation ainsi que les communications. Des liens entre le comité organisateur, le comité du ROC-03 et les comités régionaux étaient aussi établis pour faire suivre l'information.

ü **Le ROC-03**

Intervenant dans la région hôte de la journée de mobilisation, l'équipe du ROC-03, supervisée par Suzanne Péloquin et aidée de Marie-Claude Huot, de la Table des groupes de femmes de Québec, s'est chargée d'organiser la logistique sur le terrain. Grâce à son expertise de mobilisation et à son implication, l'équipe a constitué un acteur essentiel de l'organisation de la mobilisation. Il faut souligner que, outre la coordination logistique de l'événement, le ROC-03 a également assumé sur ses propres bases avec ses membres la diffusion d'information à la population au début de la journée de mobilisation.

ü **La permanence du Comité aviseur**

L'équipe de la permanence du Comité aviseur (Claude-Audrey Picard et Nesrine El Ayoubi avec le soutien de la coordonnatrice du Comité aviseur, Marie Leclerc) se chargeait de la coordination générale, de la gestion du fonds de mobilisation, des liens entre les comités de travail et des liens avec les régions et les secteurs au niveau de la mobilisation. L'organisation de la journée de mobilisation s'ajoutait aux nombreux autres dossiers du Comité aviseur dont il fallait assurer un suivi important. De plus, les membres de l'équipe en étaient à leur première expérience de mobilisation. Dans ce contexte particulier, l'équipe de la permanence a toutefois fonctionné efficacement avec le comité organisateur et l'équipe de Québec.



BILAN SYNTHÈSE DU 23 OCTOBRE 2002

III. DÉROULEMENT ET ORGANISATION LOGISTIQUE

DÉROULEMENT DU 23 OCTOBRE	
11h – 12 h	<p><u>Accueil des participant(e)s</u> : Arrivée des autobus et débarquement des gens à la Terrasse Grey</p> <p>Début de l'animation, musique, danses, slogans, accueil des régions (Grand chapiteau sur les Plaines d'Abraham)</p> <p>Maîtres de cérémonie : Jean-Yves Joannette et Carol Gélinas</p>
11h 30	<p><u>Point de presse</u> (Chapiteau du comité organisateur, près du grand chapiteau)</p> <p>Porte-parole : Johanne Nasstrom, Marie-Josée Latour, Marie Leclerc, Pierre Valois</p> <p>Contacts médias : Jean-Sébastien Talbot et Nesrine El Ayoubi</p>
12h	<p><u>Dîner</u> (Grand chapiteau)</p> <p>Service de soupe et café + suite de l'animation, chansons et slogans</p>
12h 30	<p><u>Discours de départ</u> (Grand chapiteau)</p> <ul style="list-style-type: none"> ü Mot de bienvenue, Suzanne Péloquin ; ü Mot de bienvenue des M.C. aux régions, aux secteurs et rappel historique jusqu'à l'adoption de la politique ; ü Rappel du contexte, de la dernière année et objectifs de la journée par Pierre Valois ; ü Solidarité et défis du mouvement, par Marie Leclerc ; <p>Mise en place du cortège à proximité du Grand chapiteau, sur les Plaines</p> <p>Début du travail de l'équipe de nettoyage des chapiteaux</p>
13h 30	<p><u>Départ de la marche</u></p>
14h 15	<p><u>Passage devant le SACA</u> « limbo de l'autonomie » et jeu « serpents et échelles »</p>
15h	<p><u>Arrivée devant l'Assemblée nationale</u></p> <p>Animation par Jean-Yves Joannette et discours :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Le mouvement face à l'État, par Johanne Nasstrom ; b) Interpellation des 3 partis et des programmes politiques ; valeurs du mouvement par Marie-Josée Latour; c) Présentation de la remise des rapports d'activités, par Suzanne Péloquin
15h 40	<p>Mot de la fin par Jean-Yves Joannette et démantèlement du rassemblement</p> <p>Départ des autobus</p>
15h 50	<p>Dépôt des rapports d'activités aux représentants des trois partis par les membres du comité exécutif du Comité aviseur.</p>



BILAN SYNTHÈSE DU 23 OCTOBRE 2002

COMMENTAIRES SUR L'ORGANISATION

ü *Diffusion d'information*

Dans la planification de la journée de mobilisation, on distingue trois types d'information diffusées par le comité organisateur : information aux groupes et regroupements, informations aux médias, contacts auprès des partis politiques.

Trois numéros du Bulletin «Info-mobilisation» ont été rédigés par l'équipe de la permanence et diffusés aux regroupements pour retransmission dans leurs propres groupes membres, en plus d'un feuillet contenant les consignes logistiques précises pour la journée ainsi que les slogans et chansons qui allaient colorer la journée du 23. Il aurait pu être utile de développer d'autres types de communications pour alimenter davantage les regroupements et les organismes.

Les contacts avec différents journalistes des médias écrits, de la télévision et de la radio pour couvrir la journée ont été un franc succès. Le point de presse a été fort occupé pour les porte-parole qui se sont trouvés débordés par le nombre de journalistes présents. La journée a été largement couverte par les médias nationaux, régionaux et locaux : annonce de l'événement, entrevues à la télévision et à la radio, images diffusées durant la journée, etc. Des communiqués de presse ont été émis pour l'ensemble des médias les 1^{er}, 17, 22 et 23 octobre.

Des lettres et des questions ont été adressées aux trois partis le jour de l'événement. Des contacts ont été faits auprès des trois partis pour que des représentants soient présents le 23 octobre pour recevoir les rapports d'activités des groupes.

Dans les interventions politiques comme dans les communications avec les médias, on a pu rejoindre et concilier les revendications du mouvement : la reconnaissance politique et le financement.

Lieu de rassemblement

Le site des Plaines d'Abraham a offert un très beau cadre à la journée du 23 octobre, quoique coûteux au niveau des aménagements logistiques mis en place pour assurer le confort des participantes et participants. Ainsi, des tentes et des toilettes ont été installées sur le site, de la soupe et du café ont été servis pour réchauffer les gens présents. Le comité logistique a de plus été félicité pour avoir eu le souci d'assurer l'accessibilité du site pour les personnes handicapées.

Une équipe a accueilli les quelque 105 autobus qui sont arrivés sur le site. Elle s'est aussi chargée de donner les dernières consignes de la journée, récolter les rapports d'activités et les paiements pour le stationnement des véhicules. Les groupes qui nous ont remis leurs rapports d'activités ont été heureux de le faire et y ont vu une belle et significative façon de rendre compte de leur travail aux élus des trois partis.

Des éléments festifs ont encore ajouté de belles couleurs à cette journée comme le groupe de tam-tam Zuruba, les Mémés déchaînées, des ateliers de pancartes, de maquillage et une activité spéciale de la CDC de Laval, éléments fort appréciés. Quelques « danses sociales », chansons et slogans ont pu mettre la foule dans l'ambiance de la fête. Sur le site, dans la foule nombreuse et vivante, on sentait toute l'effervescence créée par la mobilisation et la solidarité entre les personnes présentes et les groupes participants !



BILAN SYNTHÈSE DU 23 OCTOBRE 2002

ü *Déroulement de la marche*

Le cortège s'est mis en place avec à la tête une bannière élaborée pour l'occasion portant le message suivant : « L'action communautaire autonome en mouvement ». Les représentants du Comité aviseur ouvraient la marche en portant les pancartes des champs d'activités regroupés au sein du Comité aviseur. Suivaient ensuite les participantes et participants par région.

Dans le choix de l'itinéraire final de la marche, il a fallu tenir compte de la facilité du trajet pour les personnes handicapées, âgées ou malades. Il a été décidé de faire une marche d'environ une heure, avec un passage devant les bureaux du SACA, où une immense banderole, « Défendons l'action communautaire autonome », a été déroulée sur la façade de l'édifice. L'équipe technique en charge de cette mise en place a été d'une bonne efficacité. Les manifestantes et manifestants ont applaudi et marqué un temps d'arrêt devant le SACA en scandant les slogans de l'ACA, ce qui a animé encore davantage le cortège.

Durant la manifestation, comme tout au long de la journée, une belle animation chantée et scandée a été effectuée avec talent par Louis Cyr et Julie Leblanc qui ont animé la foule tout au long du cortège et devant l'Assemblée nationale.

ü *Équipe technique*

Il avait été prévu dans les multiples tâches du comité organisateur de recruter, idéalement, une équipe technique de 50 ou 60 personnes pour aider, la journée même, dans différents comités : accueil, sécurité, soupe et café, premiers soins, etc. Dans les faits, le recrutement s'est surtout fait la journée même avec les gens qui se trouvaient sur place : ce fut un coup de main très apprécié.

Les relations avec les services de police n'ont pas fonctionné comme on l'aurait souhaité à cause de certains manques de collaboration. La police n'a fourni de support que pour les 2000 participants prévus. Même en ayant été avertis par l'équipe de Québec d'une nouvelle participation évaluée à près de 4000, à la veille de la journée du 23, ils n'ont pas augmenté leurs effectifs. Ceci a eu pour effet d'insécuriser une partie des manifestants aux dires de l'équipe de Québec qui assurait la sécurité.

L'équipe de sécurité, durant la marche, grâce à une bonne coordination, a pu compenser ces manques et permettre aux participantes et participants de vivre une marche festive mais pacifique.

IV. RÉGIONS ET SECTEURS : PARTICIPATION, ACTIVITÉS, APPRÉCIATION

Si l'événement du 23 octobre a pu rassembler une foule aussi importante et dépassant les objectifs initiaux prévus par le comité organisateur, c'est que les régions et les secteurs ont travaillé d'arrache-pied pour mobiliser leurs regroupements et organismes, selon leurs moyens et leurs sensibilités propres.

Les comités régionaux de mobilisation, formés pour l'occasion avec les regroupements régionaux tels les membres de la Coalition des TROCs, les CDC, les TROVEP, ont fait le travail et fourni les ressources financières pour assurer le relais d'information, la mobilisation et l'organisation logistique au niveau du transport et des dîners pour les participantes et participants.



BILAN SYNTHÈSE DU 23 OCTOBRE 2002

Voici un portrait quantitatif de la mobilisation par régions, selon les données partielles disponibles :

Bas St-Laurent :	267 participant(e)s
Saguenay Lac St-Jean :	Une centaine de participant(e)s
Québec :	300 participant(e)s
Mauricie Centre du Québec :	plus de 700 participant(e)s
Estrie :	165 participant(e)s représentant 73 organismes à Québec ; 92 personnes de 48 organismes à Sherbrooke, au bureau du député
Montréal :	900 participant(e)s à Québec dont 1 autobus pour personnes handicapées
Outaouais :	47 participant(e)s
Abitibi Témiscamingue :	16 participant(e)s
Côte-Nord :	Une cinquantaine de participant(e)s devaient se rendre mais un accident de la route les a empêché de rejoindre la manifestation !
Gaspésie Îles de la Madeleine :	65 participant(e)s
Chaudière Appalaches :	300 participant(e)s
Laval :	200 participant(e)s
Lanaudière :	450 participant(e)s
Laurentides :	174 participant(e)s
Montérégie :	Plus de 820 participant(e)s

Des activités de visibilité et de mobilisation ont aussi eu lieu dans les régions. De plus, on note que plusieurs regroupements avaient convenu avec leurs groupes membres de fermer les portes à l'occasion de la journée de mobilisation. En Gaspésie et en Estrie, des visites aux députés ont été organisées. Les regroupements de la Gaspésie nous ont fait part des activités diverses des groupes allant des cafés-rencontres de sensibilisation aux manifestations dans les rues avec distribution de cartes postales du Comité aviseur et de tracts. Une campagne a même été menée dans cette région auprès des municipalités, des CLD, du CRCD et de la Régie Régionale qui ont accepté d'appuyer les revendications portées par la mobilisation. Dans d'autres régions, la mobilisation a aussi bénéficié de couverture médiatique : entrevues radiophoniques, reportages à la télévision, dans les journaux. Certains regroupements ont émis leurs propres communiqués de presse.

Certains commentaires nous sont parvenus des régions. Les participantes et participants en général ont trouvé que la journée à Québec avait été magnifique, mobilisante, que les discours étaient intéressants. L'animation générale de la journée a été bien appréciée, ainsi que les couleurs, l'énergie et le dynamisme qui se dégagent de l'ensemble des participants.

Ce que les regroupements et organismes d'ACA souhaitent maintenant c'est de connaître les impacts de cette journée et les suites que le Comité aviseur entend donner à son plan d'action pour ne pas perdre l'élan que la mobilisation a permis de créer. Le bilan politique et les recommandations aideront le Comité aviseur à répondre à cette demande et à poursuivre l'action.



BILAN SYNTHÈSE DU 23 OCTOBRE 2002

V. ÉLÉMENTS DE BILAN POLITIQUE

ü ATTEINTE DES OBJECTIFS

Les trois objectifs étaient :

- a) *Augmenter la visibilité de l'action communautaire autonome*
- b) *Accroître le rapport de force du Comité aviseur dans la mise en œuvre de la politique de reconnaissance*
- c) *Interpeller les partis politiques sur leurs engagements envers les groupes communautaires autonomes*

Les objectifs ont été atteints dans l'ensemble et de belle façon. La visibilité accrue du mouvement communautaire autonome accroît du même coup sa crédibilité. Cette visibilité donne aussi une marque de soutien au travail des représentants du Comité aviseur.

Au départ, il a fallu bien situer la raison de la mobilisation et les objectifs à poursuivre en lien avec l'avancement des négociations menées par le Comité aviseur. Le contexte préélectoral a aidé à mobiliser massivement les groupes d'ACA et on évalue qu'il faut poursuivre en ce sens, en situant bien nos actions dans le contexte politique. Par contre, cette mobilisation a coûté cher pour la tenue d'un seul événement. On se questionne à savoir s'il aurait été possible de diminuer substantiellement les coûts, compte tenu de la nécessité de tenir par la suite d'autres mobilisations.

ü LIENS DE SOLIDARITÉ

Des liens de solidarité entre les groupes et les secteurs d'ACA se sont tissés et nous avons démontré que nous sommes une vraie force. Toutes tendances confondues, des coalitions ponctuelles se sont formées pour faire de cette journée de mobilisation une première historique. Les membres, travailleuses, travailleurs, même les participantes et participants du mouvement communautaire autonome se sont affichés de façon très importante auprès de la population et des représentants politiques. Cette possibilité de rejoindre la base des groupes interpelle le mouvement sur sa capacité à mobiliser plus largement à l'avenir.

ü MESSAGE RASSEMBLEUR

Les messages portés par le Comité aviseur ont su être rassembleurs, ralliant autant les tendances axées sur les revendications de reconnaissance que celles sur le financement. Ce message rassembleur, parlant de transformation sociale et de soutien au rôle de critique sociale, a permis à la majorité des groupes de s'identifier et leur a permis de s'approprier la manifestation et les messages en lien avec leurs revendications et leurs couleurs respectives.

ü EXPÉRIENCE DE MOBILISATION

Il faut souligner que bien des groupes qui ont participé activement à la journée ont sans doute acquis une première expérience de mobilisation. Certains groupes n'avaient jamais fait ce type d'action. L'idée de l'importance d'investir dans la défense du mouvement communautaire autonome a fait son chemin de même que l'idée de se préparer à la campagne électorale qui approche et aux luttes à venir après les élections.

ü COUVERTURE MÉDIATIQUE

Le nombre de participants attendus et sur place a encouragé la couverture médiatique qui fut importante. Cette visibilité dans les médias, aidée par les tracts distribués le matin de la mobilisation à la population, a eu un effet de renforcement du Comité aviseur ainsi que des différents secteurs dans leurs représentations. Plus de visibilité contribue à donner plus de crédibilité. La formule de manifestation festive, les messages variés et vivants ont donné une image positive, pacifique et affirmée du mouvement d'ACA pour la population.



BILAN SYNTHÈSE DU 23 OCTOBRE 2002

ii INTERPELLATION DES PARTIS

Le mouvement communautaire autonome s'est situé face aux trois partis, ce qui est appréciable. Le Comité aviseur avait fait le choix de ne pas donner de tribune aux partis politiques. Les rapports d'activités ont été remis aux représentants des trois partis qui ont aussi reçu une liste de questions. Déjà, les trois partis avaient des représentants présents à l'Assemblée nationale et ont émis le jour même chacun un communiqué de presse assurant le mouvement d'ACA de leur appui, ce qui est un geste exceptionnel comme suite donnée à une mobilisation. Depuis cette date, les trois partis ont fait connaître leurs réponses aux questions posées, réaffirmant leur appui sans se compromettre concrètement dans des engagements.

ii IMPACTS SUR LE GOUVERNEMENT

Mentionnons que la Commission des affaires sociales siégeait le 23 octobre pour travailler sur l'étude du projet de loi sur la lutte à la pauvreté. Le travail de la Commission a été dérangé par les échos de la manifestation et interrompu par le départ de la ministre Léger qui est venue recevoir nos rapports d'activités.

À souligner que les représentants du Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire en CLSC et en Centres de santé ainsi que des représentants de l'ICEA, lors de leur audience à la Commission, ont mentionné notre présence et l'appui qu'ils nous manifestent.

Nous avons de plus appris que l'objet de notre journée de mobilisation a fait l'objet de discussions au Conseil des ministres.

ii SUIVI DES REVENDICATIONS

Aucune réponse n'a été obtenue dans l'immédiat aux revendications adressées au gouvernement. Des contacts ont été faits auprès du cabinet de la ministre responsable de la politique et auprès des représentants des autres partis. Finalement, la répartition de la deuxième tranche du 20M\$ annoncé pour 2002, a été annoncée à la 3^e semaine de décembre.

Au total, même si on ne pouvait s'attendre à des résultats immédiats, certains se sont montrés déçus des réponses obtenues.

La pression de la mobilisation a cependant eu d'autres impacts : des regroupements ont rencontré leur ministère face aux processus des transferts. Certains ministères ont dû préciser leurs intentions.



BILAN SYNTHÈSE DU 23 OCTOBRE 2002

VI. RECOMMANDATIONS

De ce bilan organisationnel et politique de la journée de mobilisation, les membres du comité organisateur ont dégagé quelques recommandations :

- ü Que l'on effectue à l'avenir une évaluation réaliste d'un événement par rapport à ses coûts avant de prendre la décision de l'organiser ; un partage des frais d'organisation devrait également être fait dès le départ ;
- ü Que tous les regroupements membres mettent 1% de leur budget annuel dans un fonds de mobilisation permanent, qui pourrait être géré par un organisme à but non lucratif (OBNL) distinct du Comité aviseur mais dont les responsables seraient les administrateurs du Comité aviseur ;
- ü Que les comités ponctuels appelés à se former à l'avenir lancent un appel large aux regroupements membres des secteurs pour s'adjoindre dès le départ des personnes ressources issues de ces regroupements ;
- ü Que, pour un événement d'envergure tel que la journée de mobilisation, soient dégagées les ressources nécessaires pour engager une personne avec une expertise importante reliée au type d'événement pour effectuer la coordination générale de cet événement ;
- ü Que soit adoptée à court terme une phase II du plan d'action du Comité aviseur pour faire suite à la mobilisation et se servir de l'élan créé dans le mouvement communautaire autonome pour aller plus loin dans l'atteinte des objectifs ; ce plan d'action devrait s'étendre jusqu'en juin 2003.



BILAN SYNTHÈSE DU 23 OCTOBRE 2002

ANNEXE BILAN MÉDIAS

1. PRESSE ÉCRITE

a) *Nationale*

22 octobre 2002;

« Les organismes d'action communautaire dénonceront à Québec leur sous-financement »,
Le Soleil, par Naomie Briand (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)

23 octobre 2002;

« Les groupes communautaires débarquent à Québec »,
Le Soleil, par Valérie Lesage

24 octobre 2002;

« Les groupes communautaires autonomes réclament un financement accru »,
La Presse, par Mathieu Boivin (Presse Canadienne)

« Les 4500 manifestants devront maintenir la pression »,
Le Soleil, par Valérie Lesage

« Les groupes communautaires réclament un appui clair »,
Le Devoir, Presse Canadienne

b) *Régionale*

24 octobre 2002;

« Les groupes communautaires interpellent les partis politiques »,
Montréal Métro

« Un combat pour la reconnaissance »,
La Tribune (Sherbrooke), par François Gougeon

« Le communautaire dans la rue »,
La Voix de l'Est (Granby), par Jean-Marc Beauchesne

« 5 000 manifestants »,
Le Nouvelliste (Trois-Rivières), Presse Canadienne

c) *Communautaire : Le Tour d'y voir*

3 octobre 2002;

« Nous reconnaissez-vous ? »

22 octobre 2002;

« La manifestation du 23 octobre : les régions se mobilisent »

23 octobre 2002;

« Un moment historique se prépare à Québec »
« 23 octobre 2002 »

24 octobre 2002;

« Passer de la parole aux actes » par Lynn O' Cain



BILAN SYNTHÈSE DU 23 OCTOBRE 2002

30 octobre 2002;

« Selon Renaud Beaudry, « *Nicole Léger : irrespect, ignorance et incompétence* » »

2. PRESSE ÉLECTRONIQUE

Ce compte rendu ne tient pas compte des reportages faits en région

a) Télévision

22 octobre 2002

-TVA : Salut, Bonjour ! Québec, 6 h

Entrevue Marie Leclerc et Suzanne Péloquin

23 octobre 2002

-TQS (Québec) : Le Grand Journal, 11 h 50

Entrevue Marie Leclerc (en direct)

-TQS (National) : Le Grand Journal, 11 h 55

Entrevue Marie Leclerc (en direct)

-TVA (Québec) : Le TVA Midi, 11 h 45

Entrevue Johanne Nasstrom (en direct)

-TVA (National) : Le TVA Midi, 11 h 45

Entrevue Johanne Nasstrom (en direct) (*Le TVA 18 hres, Le TVA Édition Réseau, LCN*)

- Radio-Canada (Québec) : L'Heure du Midi, 11 h 30

Entrevue Marie-Josée Latour (en direct)

(*Montréal ce soir, Québec ce soir, Le Téléjournal, RDI*);

b) Radio

23 octobre 2002

-Couverture NTR

(Événement annoncé dans différents bulletins de nouvelles de la ville de Québec dont la station Rock-Détente)

-Radio-Canada, Première chaîne

Entrevue Johanne Nasstrom

-Radio-Canada, Première Chaîne (Montréal)

Entrevue Sylvie Pelletier

-CKRL-FM

Émission du matin, 7 h 35

Entrevue Johanne Nasstrom (en direct)

3. SUR LE WEB

23 octobre 2002

« Les groupes communautaires autonomes veulent plus d'argent et de reconnaissance »,

Cyberpresse.ca, par Mathieu Boivin (Presse Canadienne)

« Une manifestation sur la colline parlementaire à Québec »,

Radio-Canada.ca, (15 h 50)



BILAN SYNTHÈSE DU 23 OCTOBRE 2002

24 octobre 2002

« Près de 5 000 membres de groupes communautaires dans les rues de Québec »,
Radio-Canada.ca (Québec)

4. COMMUNIQUÉS DE PRESSE

a) Comité aviseur

« Journée nationale de visibilité de l'action communautaire autonome : « *Nous reconnaissez-vous ?* » », Comité aviseur, 1er octobre 2002

« 4 000 bonnes raisons de se mobiliser », Comité aviseur, 17 octobre 2002

« 4 000 personnes sont attendues devant l'Assemblée nationale », Comité aviseur, 22 octobre 2002

« 5 000 personnes devant l'Assemblée nationale », Comité aviseur, 23 octobre 2002

b) Autres

« Près de 1 000 personnes de la Montérégie participeront à la manifestation nationale des groupes communautaires autonomes à Québec le 23 octobre », TROC-Montérégie, 16 octobre 2002

« En route vers une vraie reconnaissance », TRPOCB, 22 octobre 2002

« Notre bilan après dix-huit mois : une politique plus utile au gouvernement qu'au milieu », TROVEP de l'Outaouais, 23 octobre 2002

5. POINT DE PRESSE, 23 OCTOBRE 2002

Médias présents

Presse écrite : Le Soleil; Le Devoir; La Presse; Presse canadienne

Presse électronique : Radio-Canada (TV + Radio) + RDI (national et régional); TVA; TQS; CTV; Global; CJAD; NTR

6. RÉACTIONS POLITIQUES

23 octobre 2002

« Action communautaire : La politique gouvernementale menée à terme – La ministre Nicole Léger réaffirme le rôle essentiel du milieu communautaire au Québec », MESS,

Gouvernement du Québec

« Le milieu communautaire : Un acteur essentiel au développement du Québec »,

Action démocratique du Québec

24 octobre 2002

« Financement des organismes communautaires : Le Gouvernement doit respecter son engagement »,

Parti libéral du Québec

Préparé par

Nesrine El Ayoubi, adjointe administrative